

CHAPITRE II

Étape 2 Établir le Comité sur la santé à l'école

Objectif : Établir un comité sur la santé à l'école qui sera responsable de la mise en œuvre et du suivi de *S'exprimer et s'engager*.

2.1 Rôle

Le Comité sur la santé à l'école sera responsable de faire jaillir les idées, d'orienter les efforts et de planifier les stratégies de programme.

Le principal rôle du Comité est de coordonner les initiatives de promotion de la santé. Son deuxième rôle, tout aussi important, est d'assurer la participation bénévole des autres élèves, des parents et du personnel. Surtout, le Comité doit assurer la communication entre les élèves, le personnel et les parents afin de faciliter leur apport au processus et de les informer des développements et des progrès.

2.2 Qui sont les membres du Comité?

La constitution du Comité devrait refléter tous les groupes de l'école.

Le Comité devrait refléter la composition de la population de l'école. Au moment de sa constitution, assurez-vous qu'il sera représentatif des éléments suivants:

- ✓ Tous les niveaux scolaires et les programmes d'études; et
- ✓ Toutes les caractéristiques démographiques.

Le Comité devrait aussi comprendre des personnes qui jouent un rôle clé au sein de l'école dont des élèves, des administrateurs, des enseignants ou d'autres membres du personnel, des parents, l'infirmier en santé publique, des conseillers en orientation ou des éducateurs, des enseignants d'éducation physique et d'éducation à la santé, et des orthopédagogues.

La participation aux travaux du Comité doit être volontaire et les membres doivent bénéficier de l'appui du personnel administratif, des enseignants et des parents. La meilleure forme d'encouragement à offrir aux membres du Comité est de leur assurer que le personnel administratif et les enseignants appuient le projet à fond.

Pour que le Comité génère de nouvelles idées et que le projet se poursuive, assurez-vous :

- ✓ de rassembler un groupe d'élèves, d'enseignants et de parents dynamiques;
- ✓ d'être prêts à suivre le changement au fur et à mesure que la population étudiante change; et
- ✓ d'accueillir les nouveaux membres au sein du Comité tout en évitant d'en changer tous les membres à la fois.

2.3 Constitution du Comité sur la santé à l'école

Le processus de sélection et de recrutement des membres du Comité aura une incidence sur les succès du projet. La constitution d'un comité diversifié sera la clef de son fonctionnement tout au long du projet. Le processus doit favoriser l'inclusion de toutes les parties intéressées afin de former un comité à l'image de l'école et de sa population. (Voir les principes directeurs 2, 3 et 5 de l'Introduction.)

2.4 Tâches du Comité

Le Comité devra effectuer plusieurs tâches au cours de la mise en œuvre de *S'exprimer et s'engager* dont les suivantes :

- ✓ Effectuer l'évaluation des besoins;
- ✓ Passer en revue les résultats de l'évaluation des besoins;
- ✓ Préparer le *Plan stratégique pour la santé à l'école*;
- ✓ Élaborer, mettre en œuvre et évaluer les activités du programme de santé de l'école;
- ✓ Communiquer régulièrement avec les élèves, les enseignants, les parents et les administrateurs;
- ✓ Évaluer toutes les étapes du projet; et
- ✓ Encourager la participation des élèves.

2.5 Réunions du Comité

Le Comité se réunira plus ou moins souvent selon l'étape à laquelle sera rendu le projet et selon la portée des programmes qu'il met en œuvre. Les membres devraient s'attendre à se réunir au moins à toutes les deux semaines durant la période de mise en œuvre la plus intense. Vous devriez dresser un compte rendu de ces réunions afin de conserver un journal des progrès, et des décisions et des mesures prises par le Comité. Vous pourrez également communiquer ces comptes rendus au personnel, aux élèves et aux parents soit en les affichant ou en les insérant dans un bulletin.

Les comptes rendus des réunions devraient comporter les éléments suivants :

- ✓ le nom du Comité;
- ✓ le nom des membres du Comité et des sous-comités présents et absents;
- ✓ la date;
- ✓ le sommaire des sujets abordés durant la réunion;
- ✓ la liste des tâches à entreprendre;
- ✓ le nom des personnes responsables des tâches;
- ✓ la date de la conclusion de chaque tâche et du suivi afférent; et
- ✓ la date de la prochaine réunion.

Au début, et tout au long du processus de l'évaluation des besoins, de l'interprétation du *Bulletin de santé collectif* et de l'élaboration du *Plan stratégique pour la santé à l'école*, le Comité devra se réunir fréquemment et formera sans doute plusieurs sous-comités. Au cours des années subséquentes, les membres du Comité sur la santé à l'école comprendront que certaines périodes de l'année nécessitent plus de réunions et de temps, par exemple, le début et la fin de l'année scolaire, alors qu'on élaborera de nouveaux programmes ou qu'on évaluera ceux de l'année venant de s'écouler.

Évaluation

L'évaluation est une partie intégrante du processus de planification et de mise en œuvre. Conséquemment, votre comité voudra sans doute, dès les débuts, former un sous-comité chargé de l'évaluation. Chaque chapitre de ce guide comporte des sections sur le sujet de l'évaluation ainsi que des listes de contrôle dans les annexes pour aider le Comité à passer en revue certains éléments clés. Ceux-ci pourront ensuite servir de fondements ou d'étapes dans la préparation de rapports d'évaluation.

Puisque l'évaluation constitue une partie intégrante du processus de planification, vous voudrez sans doute, dès les débuts, songer à son incidence sur le projet. Parmi les éléments à prendre en considération, mentionnons les suivants :

S'exprimer et s'engager : La promotion de la santé en milieu scolaire
Un guide de mise en œuvre

- ✓ Le maintien de dossiers précis et à jour;
- ✓ La planification d'examen réguliers du processus, selon divers points de vue et perspectives;
- ✓ La préparation régulière de listes de questions à étudier; et
- ✓ L'étude de moyens d'intégrer des activités continues d'évaluation afin de conclure le processus de *S'exprimer et s'engager*.

Une étape complète est consacrée à l'évaluation et aux célébrations subséquentes des succès obtenus (chapitre 7). Il vous sera sans doute utile de consulter tout de suite ce chapitre. Il vous donnera un aperçu de l'information que doit colliger votre comité tout au long de la planification et de la mise en œuvre du projet afin d'atteindre le succès.

2.6 Participation des élèves

Pour atteindre les objectifs de *S'exprimer et s'engager*, le Comité sur la santé à l'école doit rechercher la participation du plus grand nombre d'élèves possible, en provenance de tous les niveaux et de tous les programmes d'études. Par exemple, au cours de l'étape de l'évaluation des besoins, le Comité pourrait recruter de 20 à 40 élèves pour former une équipe qui serait responsable d'expliquer le questionnaire, d'encourager les autres élèves à le compléter et de coordonner le tout. Offrir à des élèves l'occasion d'influencer leur environnement de manière significative constitue un excellent moyen de leur procurer un sentiment de bien-être.

2.7 Communication

La communication avec les élèves, les enseignants, les parents et le personnel administratif est essentielle à l'élaboration et à la mise en œuvre réussies des programmes de santé de l'école.

Tout au long des étapes du projet, le Comité est responsable d'informer les élèves, les enseignants, les parents et le personnel administratif des progrès des activités. La communication par l'entremise du personnel administratif et des enseignants peut aussi encourager un plus grand nombre d'élèves à participer au fur et à mesure que le projet évolue. Au cours des étapes initiales, la communication peut s'effectuer au moyen d'annonces, d'affiches, d'assemblées ou de lettres aux parents. Le dialogue demeure toutefois le moyen de communication le plus crédible et le plus efficace. Le Comité devrait toujours informer le personnel administratif et les enseignants des progrès, des activités et de ses plans. Les comptes rendus des réunions peuvent servir à cette fin. Parmi les autres moyens, mentionnons l'inclusion du projet à l'ordre du jour des réunions du personnel, du conseil d'établissement ou du comité de parents; la publication de mises à jour dans le journal de l'école ou l'affichage des nouvelles sur un babillard ou dans une vitrine.

2.8 Conseils pour atteindre le succès

Le Comité sur la santé à l'école doit s'engager à faire preuve de créativité et à susciter la participation de tous. Il sera parfois difficile de faire de la promotion de la santé une priorité compte tenu des enjeux pressants auxquels font face les écoles (établissement du budget, recrutement de personnel, réorganisation, compressions ou coupes, modifications aux programmes d'études et autres). Les membres du Comité doivent établir un nombre minimum de réunions pour l'année et le respecter. Cela pourrait être, par exemple, une réunion le premier mardi du mois. Cette pratique permet aux membres du Comité de l'inscrire à leur horaire longtemps à l'avance et de pouvoir assister aux réunions.

Le Comité doit être dirigé par une ou un président dynamique et déterminé. Il est aussi d'une grande importance que tous les membres (c'est-à-dire les élèves, les enseignants, les parents et le personnel administratif) travaillent ensemble dans un esprit de coopération et non de confrontation afin de créer une

école qui favorise la promotion de la santé. Conséquemment, il revient au président du Comité de rappeler aux membres leurs rôles et leurs responsabilités de temps à autre.

2.9 Évaluation

L'inclusion de toutes les parties au Comité sur la santé à l'école et le processus de sa constitution serviront de fondement aux étapes à venir. Conservez un journal de ce processus pour un usage ultérieur. Lorsque de nouveaux membres s'ajouteront au Comité, ils pourront passer en revue ce journal et apprendre de vos expériences.

Ce journal devrait porter sur les éléments suivants :

- ✓ Le processus de constitution du Comité;
- ✓ Le mandat et les attributions du Comité;
- ✓ La structure et les plans de renouvellement et de succession;
- ✓ Les règles de régie interne du Comité et des sous-comités;
- ✓ La fréquence des réunions;
- ✓ La prise, la consignation et la communication des décisions; et
- ✓ La formation offerte aux membres du Comité afin de jouer leur rôle avec plus d'efficacité.

Ces renseignements seront d'une grande utilité à tout processus d'évaluation formatif et seront d'un précieux concours aux autres écoles qui voudraient mettre en œuvre *S'exprimer et s'engager* et apprendre de votre expérience.

Étape 2 Constitution du Comité sur la santé à l'école

Pour aider votre école à constituer un comité sur la santé à l'école et à le lancer, nous avons préparé la liste de contrôle ci-dessous :

- Votre comité comprend-il des membres de tous les groupes de l'école, c'est-à-dire des élèves, des parents, des membres du personnel administratif, des enseignants et des spécialistes des disciplines de la santé?
- Votre comité se réunit-il régulièrement? Se réunit-il au moins une fois par mois?
- Votre comité produit-il des comptes rendus de ses réunions?
- Les comptes rendus consignent-ils les décisions et les mesures prises ainsi que les progrès observés?
- Le Comité communique-t-il régulièrement avec les élèves et les enseignants? Si oui, de quelle façon et à quelle fréquence?
- Les enseignants, les parents et les administrateurs reçoivent-ils des rapports d'étapes sur les progrès des activités?
- L'administration scolaire appuie-t-elle régulièrement et publiquement le projet?
- Les membres du Comité comprennent-ils parfaitement leur rôle et leurs responsabilités, et les acceptent-ils pleinement?